

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 148

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

OBJET

Demandes de subventions départementales formulées par des associations à caractère éducatif - Année 2017- 1ère répartition

**Direction de l'Education et des Collèges
Service des Actions Educatives
12326**

PRESENTATION

Le Conseil Départemental a inscrit au budget 2017 un crédit de 837.000 € destiné à l'attribution de subventions départementales de fonctionnement réservées aux organismes à caractère éducatif.

Les propositions qui vous sont soumises, sont réalisées selon des critères de recevabilité suivants :

Fonctionnement général et projets spécifiques :

- Une année d'existence,
- Domaine : association du champ éducatif en direction de collégiens, dont les activités principales s'effectuent pendant le temps scolaire,
- Siège ou antenne dans les Bouches-du-Rhône,
- Rayonnement départemental.

Spécificité du fonctionnement général :

- Pas de financement si l'activité de l'association est en lien avec une autre politique publique de la collectivité. Il appartient alors à la délégation concernée de se prononcer sur la subvention départementale,
- Montant des subventions en fonction de la représentativité et des priorités départementales.

Particularités des projets spécifiques :

- En lien avec les priorités départementales,
- Reconnaissance par la direction référente de la politique publique concernée,
- Intégration dans le guide des actions éducatives quand cela est possible.

PROPOSITIONS

Je vous propose d'une part, d'attribuer les subventions pour chacune des associations respectant les critères ci-dessus énoncés et d'autoriser Mme la Présidente à signer, le cas échéant, conformément à la loi et au regard du montant des subventions proposées, une convention de partenariat conforme à la convention type prévue à cet effet avec les associations et adoptée par délibération n°122 du 27 Juin 2014 de la commission permanente.

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la déléguée aux Collèges, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe. La dépense de 426 450€ sera imputée au chapitre 65 du budget départemental

La liste des associations et le détail des subventions proposées figurent ci-dessous :

N° de Dossier N° Tiers Financier N° de Siret	Nom du Tiers Adresse Nom du Président	Descriptif demande	Coût du projet ou Budget prévisionnel	Montant demandé	Montant proposé	Plan de financement
Asso-EDU- 000822 D13- 490018454000 10	ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT AUX ENFANTS MALADES ESPACE MARTIN LUTHER KING Chemin de la Croix 13800 ISTRES GINIES Muriel	Fonctionneme nt général	4 870	750	750	Communes: Martigues: 400€ Istres: 500€ Fos: 250€ Miramas: 250€
Asso-EDU- 000828 D13-38127 485316210000 15	ASSOCIATION CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE RALLYE " MATHEMATIQUES SANS FRONTIERES " RECTORAT D AIX- MARSEILLE PLACE LUCIEN PAYE BUREAU IA.IPR 13100 AIX EN PROVENCE REBUFFAT valérie	Fonctionneme nt général	19 320	5 000	3 600	Rectorat: 2000€ Région: 5000€ CD Alpes de Hautes Provence: 1000€ CD Vaucluse: 1000€ CD Hautes Alpes: 1000€
Asso-EDU- 000830 D13-10685 501215701000 19	COMITE DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE DU CONCOURS NATIONAL DU PRIX DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION (C.C.N.R.D.13) 136 AVENUE JULES CANTINI CHEZ MME TATILON MARIE DOMINIQUE 13008 MARSEILLE BEAUX Jean-Pierre	Fonctionneme nt général	20 108	12 000	12 000	Commune: 2 200€ Associations mémorielles: 2 200€ Région: 2 500€ ONAC (Etat): 1 208€
Asso-EDU- 000823 D13- 775666381000 55	ASSOCIATION FRANCAISE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE 178 rue du Temple Paris 75003 représenté à Marseille par AFDET13 31 Bd	Fonctionneme nt général	39 300	20 000	6 500	CGPME: 15 300€ Cotisations: 4 000€

	d'Athènes CRDP 13001 MARSEILLE 01 BAUX Jean Pierre					
Asso-EDU- 000831 D13-13322 775558398001 67	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, FEDERATION DEPARTEMENTALE BDR , MOUVEMENT D'EDUCATION POPULAIRE (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FAIL 13) 192 RUE HORACE BERTIN 13005 MARSEILLE GUILHEM Suzanne	Fonctionnement général	11 856 000	150 000	90 000	CUCS: 206 000€ FONJEP: 385 000€ VVV/ANCV: 553 000€ Région: 194 000€ Commune: 2 064 000€ CEJ: 686 000 CAF: 830 000€ Office HLM: 78 000€ ARS: 56 000€ ACSE/PRE: 58 000€
Asso-EDU- 000841 D13- 782815690000 30	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE DES BOUCHES DU RHONE 46 rue Sainte Victoire 13006 MARSEILLE LAZZARO PATRICIA	Fonctionnement général	14 298	11 000	11 000	Ville de Marseille: 1500€ Fédération PEEP: 150€
Asso-EDU- 000839 D13-76211 509083341000 16	COOPERATIVE DU CENTRE SCOLAIRE CENTRE DE DETENTION QUARTIER DES RADOUBS 13150 TARASCON BORNAND Marilyne	Fonctionnement général	3 170	1 000	1 000	Cotisations: 670€ Epargne: 1 500€
Asso-EDU- 000846 D13-2840 312328842001 73	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC 5 Boulevard du Docteur Schweitzer BP 10527 13100 AIX-EN- PROVENCE 02 DE ASIS Arlette	Action de « remédiation scolaire » durant les vacances scolaires dans le cadre du passage en 6ème	96 500	6 000	5 000	RAS
Asso-EDU- 000847 D13-2840	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE	Assistance Pédagogique A Domicile	352 000	4 000	3 000	RAS

312328842001 73	L'ENSEIGNEMENT PUBLIC 5 Boulevard du Docteur Schweitzer BP 10527 13100 AIX-EN- PROVENCE 02 DE ASIS Arlette	pour élèves malades ou accidentés. Permettre la poursuite des cours à domicile ou en établissement de soins afin de permettre la reprise normale de la scolarité à l'issue de la convalescence . Environ 550 élèves suivis				
Asso-EDU- 000847 D13-2840 312328842001 73	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC 5 Boulevard du Docteur Schweitzer BP 10527 13100 AIX-EN- PROVENCE 02 DE ASIS Arlette	Assistance Pédagogique A Domicile pour élèves malades ou accidentés. Permettre la poursuite des cours à domicile ou en établissement de soins afin de permettre la reprise normale de la scolarité à l'issue de la convalescence . Environ 550 élèves suivis	352 000	4 000	3 000	RAS
Asso-EDU- 000843 D13-2840 312328842001 73	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC 5 Boulevard du Docteur Schweitzer BP 10527 13100 AIX-EN- PROVENCE 02 DE ASIS Arlette	Fonctionneme nt général	2 156 392	6 500	5 600	Etat: 195 200€ Région: 61 150€ Commune: 164 700€ Fédération des PEP: 78 076€ Aides privées: 14 500€

Asso-EDU-000848 D13-12891 41842974200038	CINEMAS DU SUD 40 Rue Virgile Marron Cinemas du Sud 13005 MARSEILLE BOMBON Alain	Dispositif d'éducation à l'image Collège au cinéma dans le Département des Bouches-du-Rhône en partenariat avec le Ministère de la Culture, le CNC, les collèges du Département des Bouches-du-Rhône, la Direction Académique des Services de l'Education Nationale des Bouches-du-Rhône	130 500	120 000	120 000	RAS
Asso-EDU-000850 D13-5688 78288648500013	ASSOCIATION LES FRANCAS DES BOUCHES DU RHONE 99 COURS LIEUTAUD 13006 MARSEILLE LAUJAC Christian	Fonctionnement général	626 349	16 500	8 000	Etat : 5000€ Pol Ville : 10 000€ DDCSJS : 52 600€ Région : 4 000€ CAF : 10 000€
Asso-EDU-000853 D13-62613 44198920900024	ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (APEL) DU DIOCESE DE MARSEILLE (APEL MARSEILLE) 16 BD CHAVE 13005 MARSEILLE ESTIENNE Valérie	Fonctionnement général	110 660	6 000	6 000	Cotisations APEL Marseille: 101 760€ Produits financiers: 500€ Remboursements mutualisés: 2 400€
TOTAL			358 750	272 450		

Soutien
scolaire

N° de Dossier N° Tiers Financier N° de Siret	Nom du Tiers Adresse Nom du Président	Descriptif demande	Coût du projet ou Budget prévisionnel	Montant demandé	Montant proposé	Plan de financement
Asso-EDU- 000854 D13- 343290607000 39	PACQUAM (PROMOTION D'ASSOCIATIONS COLLEGE QUARTIER A MARSEILLE) 16 RUE FREDERIC CHEVILLON 13001 MARSEILLE JOUBERT Sylvie	Fonctionneme nt général	634 142	154 000	154 000	CGET: 264 500€ Région PACA: 30 650€ CDV Ouest Provence: 9 100€ CDV Marseille: 130 442€ CDV Miramas: 9000€ CDV Septèmes: 5050€
			TOTAL	154 000	154 000	

TOTAL GENERAL	512 750	426 450
--------------------------	----------------	----------------

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL